Jeudi 31 mars 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Assouplissement des visites dans les hôpitaux et cliniques du canton de Fribourg et maintien du masque pour le personnel en contact avec les patient-e-s et résident-e-s

Dès le 1er avril, les limitations des visites pour les patient.e.s ne souffrant pas de Covid-19 sont levées dans les hôpitaux et cliniques du canton de Fribourg. Les gestes barrières restent cependant en vigueur et le port du masque obligatoire dès 12 ans. Les visites demeurent cependant interdites pour les patient.e.s souffrant de Covid-19. Certaines mesures sont maintenues en EMS.

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 31 mars 2022

Communiqué de presse

Assouplissement des visites dans les hôpitaux et cliniques du canton de Fribourg et maintien du masque pour le personnel en contact avec les patient-e-s et résident-e-s

Dès le 1er avril, les limitations des visites pour les patient.e.s ne souffrant pas de Covid-19 sont levées dans les hôpitaux et cliniques du canton de Fribourg. Les gestes barrières restent cependant en vigueur et le port du masque obligatoire dès 12 ans. Les visites demeurent cependant interdites pour les patient.e.s souffrant de Covid-19. Certaines mesures sont maintenues en EMS.

Mesures dans les hôpitaux, cliniques et maisons de naissance
Bonne nouvelle pour les patient.e.s de l'hôpital fribourgeois (HFR), de l'Hôpital Daler, de la Clinique Générale Ste-Anne, de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) et de la maison de naissance Le Petit Prince. Les patient.e.s ne souffrant pas de Covid-19 peuvent désormais accueillir leurs familles et leurs proches sans restriction.

Alors que les visites étaient limitées à une personne par patient.e et par jour, cette restriction est levée, compte tenu de l'évolution positive de la situation sanitaire liée au Covid-19. Le port du masque n'est plus non plus imposé aux enfants de moins de 12 ans. Certains établissements hospitaliers ont défini des modalités spécifiques pour certains services, tous les détails sont disponibles sur les sites internet correspondants. Le respect strict des gestes barrières reste en vigueur.

A noter cependant que les visites restent interdites aux patients souffrant de Covid-19 ainsi qu'aux visiteurs présentant des symptômes d'infection des voies respiratoires, de la fièvre, des céphalées ou une perte récente de l'odorat ou du goût.

Après discussion avec les directions des institutions concernées, le Médecin cantonal a également décidé que les collaboratrices et collaborateurs en contact avec les patient-e-s continueront de porter le masque jusqu'à fin avril.
La situation est évaluée régulièrement et les règles peuvent être adaptées selon son évolution.

CP - Assouplissement des visites dans les hôpitaux et cliniques du canton de Fribourg et maintien du masque pour le personnel... (337.85 Ko)